

Responsable du service Animation Économique Territoriale et Dynamisation des Centres-villes (H/F)

Identification de l'agent

Prénom NOM	
Matricule	
Date de création du poste	
Cadre d'emplois (catégorie, filière)	Cat. A ; Filière : administrative
Affectation (pôle, service)	PVNTE – DVET - Service Dynamisation Économique Territoriale

Missions

Le/La responsable de service dynamisation économique territoriale met en œuvre une stratégie globale de développement économique, touristique et de dynamisation du territoire. Sur un mode partenarial, il/elle pilote et assure le suivi des programmes et projets d'implantation, de création et de développement des acteurs économiques. Il/Elle aide au développement de l'activité commerciale des centres-villes. Il/Elle organise les moyens, coordonne et anime les dispositifs de développement territorial et d'accompagnement de ses acteurs.

Activités

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> – Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement économique et touristique et de redynamisation du territoire – Accueil, information et accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques – Instruction et accompagnement des projets – Développement, animation des partenariats et des réseaux professionnels, notamment avec les associations de commerçants de centre-ville et les chambres consulaires – Animation et développer du commerce local, en partenariat avec les commerçants – Accompagnement du suivi du dispositif FISAC – Réalisation de projets structurants pour le territoire : réhabilitation du marché couvert, création d'activités économiques dans les centres-villes et dans les Hauts – Rédaction et mise en œuvre des procédures de mise en concurrence du domaine public, du domaine public maritime et d'appels à projets – Soutien pour le suivi de délégation de service public – Management intermédiaire
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Veille et observation sectorielle – Réalisation d'études – Instruction des dossiers et application des procédures administratives – Organisation et animation des relations à la population

- Élaboration, suivi, contrôle budgétaires et financiers

Exigences requises

Formations et qualifications obligatoires	Bac + 3 minimum
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> – Caractéristiques économiques et sociales du territoire – Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de développement économique, touristique et territorial – Connaissance des collectivités territoriales – Connaissance des mutations économiques du territoire – Ingénierie et management de projet – Techniques d'élaboration de cahier des charges et de planification d'études – Types de conventionnements et de contrats – Financements régional, national, européen en matière économique et touristique
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> – Formaliser le règlement et les conditions d'accompagnement et d'éligibilité du projet – Évaluer les conditions de faisabilité et de viabilité des projets – Fournir des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus et élus – Prévoir et organiser les ressources (financières, techniques, juridiques, humaines) nécessaires aux interventions de la collectivité – Rechercher des financements complémentaires et des partenariats – Organiser et animer la comitologie des projets – Établir des états des lieux et les traduire en plans d'actions – Concevoir le cahier des charges fonctionnel d'un projet et conduire son évaluation – Développer des dispositifs de contractualisation, des partenariats public-privé et des modes de délégation, de financement des projets – Mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures administratives – Suivre des contentieux administratifs – Maîtriser l'outil informatique – Rédiger des documents administratifs et comptes-rendus de réunion – Suivre les évolutions législatives en matière économique, touristique et des collectivités territoriales – Définir avec la ligne hiérarchique les missions, les objectifs et les résultats attendus par le service – Planifier les besoins budgétaires et élaborer un budget prévisionnel pour le service – Suivre et contrôler l'exécution du budget
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> – Autonomie – Créativité, goût pour l'innovation – Rigueur et organisation – Dynamisme et force de proposition – Sens du travail en équipe – Amabilité / bienveillance – Capacité d'écoute et de médiation – Techniques de gestion de conflits – Respect des collègues, de la hiérarchie et du cadre réglementaire – Loyauté

- Discrétion / confidentialité
- Disponibilité
- Ponctualité
- Conscience professionnelle
- Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public

Liaison fonctionnelle

Supérieur hiérarchique direct	Directrice de la Valorisation Économique et Touristique
Degré d'autonomie	Haute
Poste d'encadrement	Oui

Conditions d'exercice

Lieu de travail	Commune de Saint-Paul
Horaires	Lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 15h
Conditions spécifiques	
Temps de travail	Complet
Moyens à disposition	

Validité

Fait à Saint-Paul, le		
Agent	Directrice	Direction des Ressources Humaines

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et diplôme(s) à Monsieur le Maire par mail à **service.recrutement@mairie-saintpaul.fr** au plus tard le **21/04/2024** –
 Merci de préciser le **numéro de l'offre (V978240320000642)** dans l'objet de votre lettre.
 Offre visible sur https://www.emploi-territorial.fr/recherche_emploi_mobilite/